

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19115461

le,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

14 AOUT 2019

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0460 783 058**

Nom

(en entier) : **Belgian Service Club Namur**

(en abrégé) : **B.S.C.N**

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Fond de Malonne 129, 5020 Malonne**

Objet de l'acte : Modification conseil d'administration - Délégation de pouvoirs

Assemblée générale du 25 juin 2019

L'assemblée générale entérine la nomination comme administrateur de :

M. Bois d'Enghien Pierre, rue Victor Horta 18 bte 201 - 1348 Louvain-la-Neuve

M. Peiffer Paul, rue E. Falmagne 34 - 5170 Lustin

L'assemblée générale entérine la démission, suite à son décès, de :

M. Brouir Francis, chaussée de Dinant 814/2 - 5100 Wépion

A l'issue de l'assemblée générale du 25 juin 2019, les membres du conseil d'administration sont :

M. Beaudoin Jacques, rue Chant d'oiseau 511 A - 5300 Andenne

M. Bois d'Enghien Pierre, rue Victor Horta 18 bte 201 - 1348 Louvain-la-Neuve

M. Degueldre Georges, Square de Tilloy 13, 5100 Wépion

M. Goens Jean-Jacques, Hazeilles 2 - 6997 Erezée

M. Libert Bernard, rue Gustave Guidet 3 - 5020 Vedrin

M. Peiffer Paul, rue E. Falmagne 34 - 5170 Lustin

M. Puffet Michel, Clos du Cheval Blanc 1/15 - 5590 Ciney

M. Rousseau Jean, rue J-B Naviaux 39b - 6812 Suxy

L'assemblée générale entérine la nomination comme commissaires aux comptes de :

M. Glesner Pol, rue du Vieux Bon Dieu 5 - 5100 Jambes

M. Ansiaux Michel, rue Joli Champ 3 - 5101 Erpent

Le conseil d'administration, qui a suivi directement l'assemblée générale, a :

- Désigné aux fonctions de :

Président : M. Rousseau Jean

Vice-Président : M. Libert Bernard

Trésorier : M. Libert Bernard

- Conformément à l'article 16 des statuts, donné délégation de pouvoir au président et au vice-président pour l'exécution des décisions du conseil d'administration et représenter celui-ci.

Malonne le 25 juin 2019

M. Rousseau Jean
Président

M. Libert Bernard
Vice-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).